

Notre Mémoire


 184936 à 186590

BULLETIN DE L'AMICALE DES DÉPORTÉS TATOUÉS DU CONVOI

DU 27 AVRIL 1944

ÉDITORIAL

À l'heure où paraît ce nouveau numéro de notre bulletin, les souvenirs de notre Assemblée générale de Brive-la-Gaillarde demeurent encore très présents dans nos esprits.

Ce week-end d'avril 2026 aura une nouvelle fois démontré que notre Amicale est bien davantage qu'une association : elle est une famille de mémoire, unie par l'histoire de nos chers Tatoués, par le respect de leur souffrance, mais aussi par la volonté commune de transmettre leur héritage aux générations futures.

Notre Assemblée générale s'est ouverte dans le recueillement avec l'hommage rendu à notre ami Jean NIVROMONT. Son engagement fidèle, sa discrétion et son dévouement au service de l'Amicale resteront un exemple pour chacun d'entre nous. À travers son parcours, c'est également toute une génération de familles marquées par la Déportation que nous avons saluée avec émotion.

Les nombreux moments vécus à Brive, Espartignac, au Champ des Martyrs de Tulle ou encore sur les tombes de nos Déportés ont illustré la force de notre mission. La passation de notre drapeau entre Jean-Claude DELPON et Christine CLARE a constitué l'un des instants les plus symboliques de ce rassemblement. À travers ce geste, c'est la continuité de la mémoire qui s'est exprimée, portée désormais par les enfants, les petits-enfants et les arrière-petits-enfants de ceux qui ont connu l'univers concentrationnaire.



Nos deux porte-drapeaux à Brive

Cette transmission est aujourd'hui plus essentielle que jamais.

Alors que disparaissent progressivement les derniers témoins directs de cette tragédie, il nous appartient de faire vivre leur histoire. Les interventions dans les établissements scolaires, l'exposition itinérante, les conférences et les cérémonies commémoratives sont autant d'actions qui permettent de maintenir vivante cette mémoire et de sensibiliser les plus jeunes aux dangers de l'intolérance, du racisme et des idéologies extrémistes.

Cette vigilance reste malheureusement d'une brûlante actualité. Les difficultés rencontrées actuellement dans le projet mémoriel de Flöha nous rappellent combien le travail de mémoire n'est jamais définitivement acquis. Face à certaines évolutions politiques préoccupantes en Europe, nous devons continuer à défendre avec détermination la connaissance de l'Histoire et la reconnaissance des souffrances vécues par les Déportés.

Le kommando de Flöha, où passèrent 188 Tatoués, ne doit pas sombrer dans l'oubli. Notre Amicale poursuivra son engagement afin que ce lieu trouve la place qui lui revient dans la mémoire européenne de la Déportation.

Malgré les difficultés, nous pouvons également regarder l'avenir avec confiance. L'arrivée de nouveaux adhérents, la présence de plusieurs jeunes générations lors de nos rassemblements et les initiatives portées par nos familles démontrent que le flambeau continue d'être transmis.

C'est dans cet esprit que nous poursuivons notre action jusqu'à notre prochaine Assemblée générale, qui nous réunira en Bourgogne en 2027 pour célébrer ensemble le centième anniversaire de notre doyen et ami Pierre JOBARD.

En attendant ces retrouvailles, continuons à porter haut les valeurs qui nous rassemblent : le souvenir, la transmission, la fraternité et la fidélité à ceux qui ont tant souffert pour la liberté.

Je vous souhaite à toutes et tous un excellent été.
Bien fidèlement à vous,

Christophe DHAM
Président National de l'Amicale des Déportés Tatoués
Fils de Jacques Dham (185366)

p1 /

Éditorial

p2 /

Assemblée
générale Brive

p4 /

Notre week-end
d'Assemblée à Brive

p5 /

Projet Flöha

p7 /

Témoignage de Fran-
çois de Guillebon

p8 /

Vie de l'Amicale

Assemblée Générale à Brive, le Samedi 18 avril 2026

Avant d'ouvrir cette assemblée générale, le Président invite l'assistance à avoir une pensée pour celles et ceux qui nous ont quittés cette année, et plus particulièrement pour notre ami Jean NIVROMONT, décédé dans sa 95^e année.

Durant plus de quinze années, Jean a exercé les fonctions de trésorier de notre Amicale avec un dévouement exemplaire. Par sa rigueur, son sens du devoir et son engagement constant, il a largement contribué à la bonne gestion et à la pérennité de notre association.

Son engagement trouvait également sa source dans une histoire familiale profondément marquée par la Déportation : son père et son frère furent arrêtés par la Gestapo puis déportés dans le convoi des Tatoués.

Pendant la guerre, alors qu'il n'était encore qu'un jeune homme, Jean fit preuve d'une grande force morale, soutenant sa mère et affrontant avec dignité l'absence des siens.

Toute sa vie, il est resté fidèle à cette mémoire, discret mais profondément engagé.

Le Président adresse une pensée émue à ses proches : son fils Marc, Catherine et Françoise ses sœurs, ainsi qu'à toute la famille NIVROMONT.

Une minute de silence est observée.

Le Président déclare ensuite ouverte l'Assemblée Générale 2026. Il est 8h30.



▲ Le Président, la Secrétaire et la Trésorière

Informations diverses

Le Président annonce avec plaisir la naissance, le 16 février 2026, du petit-fils d'Emmanuel Le FLOUR et arrière-petit-fils d'Yves Le FLOUR (tatoué 1850892), prénommé Yves en hommage à son arrière-grand-père.

Deux nouveaux adhérents sont également accueillis au sein de l'Amicale.

Le Président donne ensuite la parole à Pierre JOBARD, notre doyen, à travers la diffusion d'une vidéo. Moment intense, où Pierre nous souhaite une excellente Assemblée.

Rapport moral 2025

En l'absence de Dominique DESORMIERE retenu pour cause de santé, le rapport moral est présenté par Christine CLARE. L'année 2025 a été particulièrement riche en activités et en émotions, marquée par un engagement constant dans le devoir de mémoire.

Temps forts :

- Remise du drapeau de l'Amicale à la Ville de Compiègne le 27 avril 2025, lors de la Journée nationale du Souvenir de la Déportation, 81 ans après le départ du convoi.

Constitution de l'Assemblée

Le Président annonce avoir reçu plus de 70 pouvoirs. Compte tenu des membres présents et représentés, l'Assemblée peut valablement délibérer.

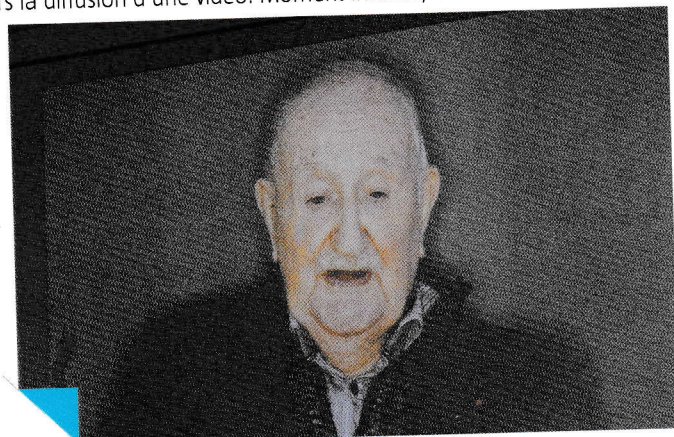
Il remercie chaleureusement :

- Les participants présents,
- Les personnes ayant adressé un message, lettres ou courriels,
- Celles et ceux empêchés pour raisons de santé,
- Les membres ayant transmis un pouvoir.
- Ceux qui nous ont aidés à travers des dons courant de l'année

Remerciements aux autorités

Le Président remercie :

- Monsieur Frédéric Soulier, Maire de Brive,
- Madame Marie-Christine Lacombe, adjointe au Maire en charge des anciens combattants,
- Monsieur Serge Peyronet, membre du cabinet du Maire et responsable du protocole.



▲ Vidéo de Pierre JOBARD

• Poursuite et succès de l'exposition itinérante, présentée notamment :

- o à Bourg-Achard (Eure),
- o à Mende (Lozère),
- o à Fontaines (Yonne),
- o à Louveciennes et Poissy (Yvelines).

Actions menées :

- Participation aux cérémonies mémorielles,
- Interventions pédagogiques dans les établissements scolaires,
- Contribution au Concours national de la Résistance et de la Déportation,
- Organisation de conférences et rencontres.

Le Conseil d'administration, réuni à Compiègne, a poursuivi ses travaux avec sérieux.

Le rapport moral est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

Rapport financier 2025

Présenté par Estelle CLARE, trésorière.

Résultats 2025 :

- Recettes : 13 565,22 €
- Dépenses : 12 318,52 €
- Excédent : 1 246,70 €

Situation de trésorerie :

- Solde au 1er janvier 2025 : 742,72 €
- Solde au 31 décembre 2025 : 1 989,42 €

Les comptes sont adoptés à l'unanimité.
Le quitus est donné à la trésorière à l'unanimité.

Cotisations 2026

La cotisation est maintenue à 25 €.
Décision adoptée à l'unanimité.

Projet de réhabilitation du site de Flöha

Le Président présente un projet porté par une journaliste allemande concernant la réhabilitation de l'ancien kommando de Flöha.

L'Amicale apporte son soutien moral à cette initiative visant à préserver ce lieu de mémoire, notamment en lien avec la figure de Robert Desnos.

Un projet d'installation d'une plaque commémorative est envisagé.

Le dossier est en cours d'élaboration. Une rencontre est prévue en mai, ainsi qu'un échange avec le Mémorial de Compiègne.

Renouvellement du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration étant démissionnaire, le Président propose sa reconduction à l'identique.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Composition :

- Estelle CLARE
- Christine CLARE
- Françoise RAMAIN
- René DUFOUR
- Patrick SIMON
- Bernard FREDENUCCI
- Dominique DESORMIERE
- Jean-Claude DELPON
- Christophe DHAM
- Pierre JOBARD

Présentation historique

Catherine NIVROMONT présente un reportage en diapositives consacré aux statues rapportées à KEVELAER par leur père, Robert (tatoué 186141).



▲ Le périple des statues de Robert NIVROMONT

Cette présentation, illustrée et vivante, suscite un vif intérêt de l'assemblée.

Questions diverses

Jean-Claude DELPON évoque l'avancement de son projet d'ajout de plaques nominatives pour les Déportés morts en déportation sur le monument de Montpellier.

Les échanges témoignent d'un fort esprit de partage au sein de l'assemblée.

Assemblée Générale 2027

Henri MENETRIER propose d'organiser la prochaine Assemblée générale en Bourgogne, à AVOSNES (hameau de BARAIN), afin de célébrer les 100 ans de Pierre JOBARD.

Il prendra en charge l'organisation de l'hébergement et de la restauration.

Proposition adoptée à l'unanimité.

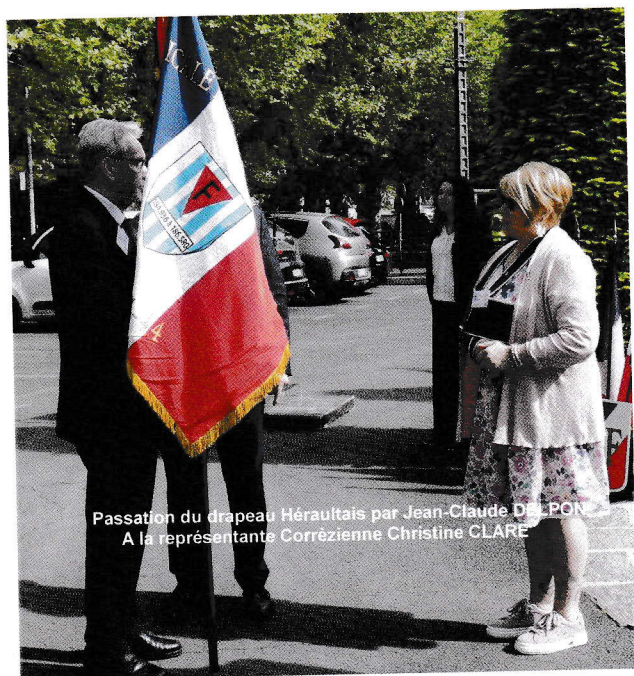
Clôture de la séance

La séance est levée à 10h45.
Les participants se rendent ensuite place du 15 août pour une cérémonie d'hommage aux 15 Tatoués corréziens.

Notre week-end d'Assemblée à Brive



Un moment particulièrement fort a marqué cette matinée : la passation de notre drapeau. Jean-Claude DELPON, notre représentant de l'Hérault, fils de Marcel DELPON tatoué 185424, mort à Flossenbürg, a transmis cet emblème de Mémoire à Christine CLARE, notre représentante corrézienne, petite-fille de Marcel DELPON, mais également nièce et filleule de Jean-Claude.



Passation du drapeau Héraultais par Jean-Claude DELPON à la représentante Corrèzienne Christine CLARE

À l'issue de notre Assemblée générale, nous nous sommes rendus place du « 15 Août », où nous attendaient les autorités civiles et militaires ainsi que les Elus de la Ville de Brive. La cérémonie, empreinte de solennité et d'émotion, a débuté à 11 heures.



Dans ce geste symbolique, il y avait bien davantage qu'un simple passage de témoin. Il y avait la continuité des générations, la force des liens familiaux forgés dans l'épreuve et la fidélité à une mémoire que le temps ne saurait effacer. Un fils de Déporté transmet. Une petite-fille reçoit, entourée de sa fille et de son fils. À travers eux, ce sont nos Déportés qui continuent d'être à nos côtés, nous rappelant notre devoir de souvenir et de transmission.



À l'issue de cette émouvante cérémonie, Christine CLARE et Jean-Claude DELPON ont déposé un bouquet de fleurs en hommage aux Tatoués de Corrèze, sous le regard attentif des autorités, des Elus et des familles présentes.



La Ville de Brive nous a ensuite conviés à partager un moment de convivialité autour d'un rafraîchissement servi sous une tonnelle installée à proximité de la place. Ce temps d'échange a permis aux familles, aux adhérents et aux invités de prolonger les discussions dans une atmosphère chaleureuse et fraternelle.





Nous nous sommes ensuite retrouvés autour d'une bonne table pour le déjeuner, partageant un agréable moment de détente, avant d'organiser notre traditionnelle tombola qui contribue, année après année, à renforcer les liens qui nous unissent.



L'après-midi nous a conduits au cimetière de Cueilie afin de rendre hommage à l'un des nôtres, le Corrèzien Élie Raoul LONGEQUEUE tatoué 185960. Nous avons l'honneur d'être accompagnés par son neveu, Laurent VERGNE.

En chemin, nous avons fait halte au Champ des Martyrs pour un moment de recueillement particulièrement poignant. Sur ce lieu chargé d'histoire furent ensevelis les corps des 99 martyrs pendus à Tulle le 9 juin 1944. Quatre mois plus tard, leurs dépouilles furent restituées à leurs familles, mais le site demeura à jamais gravé dans la mémoire collective.

Les survivants de cette tragédie ont souhaité faire de cet endroit une terre sacrée du souvenir. En 1950, trois stèles y furent inaugurées, consacrant ce lieu au martyrologe de la Patrie. Sur l'une d'elles figurent les noms des 101 déportés qui ne revinrent jamais des camps de la mort. Dix-sept pupitres mémoriels, installés le long de la haie dominant la Corrèze, retracent les événements qui conduisirent à la tragédie du 9 juin 1944.



Dans le silence et le recueillement, Jean-Claude DELPON et Estelle CLARE ont déposé des fleurs en hommage à toutes les victimes.

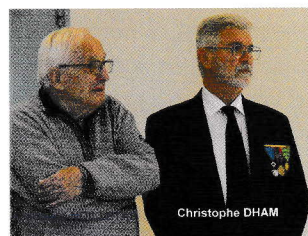
Nous avons ensuite repris la route vers le cimetière de Cueilie. Arrivés en cortège, précédés de nos porte-drapeaux Marc NIVROMONT et Guillaume CLARE, nous nous sommes recueillis sur la tombe d'Élie Raoul LONGEQUEUE. Christine CLARE et Laurent VERGNE y ont déposé des fleurs, perpétuant ainsi le souvenir de son parcours et de son sacrifice.



De retour à Brive, nous avons partagé ensemble le dîner dans une ambiance chaleureuse, heureux de nous retrouver et de poursuivre ces précieux moments de fraternité.

Le lendemain matin, dimanche 19 avril, nous avons pris la direction d'Espartignac, où nous attendait la famille des frères NOILLETAS, Jean et Louis, tatoués 186143 et 186144.

C'est le fils de Jean NOILLETAS qui nous a accueillis, entouré de plusieurs membres de sa famille, parmi lesquels l'arrière-petite-fille de Jean, également arrière-petite-nièce de Louis. Cette présence familiale donnait à cette rencontre une dimension particulièrement touchante.



Au monument aux morts d'Espartignac, un grand moment d'émotion nous attendait. Christine CLARE, accompagnée de Jean-Jacques NOILLETAS et de Monsieur le Maire, a déposé une gerbe de fleurs à la mémoire de nos deux Tatoués.

Monsieur le Maire nous a ensuite reçus dans la salle communale où chacun a pu se rafraîchir et échanger. L'arrière-petite-fille de Jean NOILLETAS a alors lu un texte d'une remarquable maturité, dénonçant les dérives extrémistes et appelant chacun à la vigilance. Son message, tourné vers l'avenir, a profondément marqué l'assistance.

Nous sommes ensuite retournés à Brive pour partager le dernier repas de ce week-end d'Assemblée générale. Ces ultimes heures passées ensemble ont pris une saveur particulière. Plus qu'une association, nous formons une véritable famille unie par une mémoire commune et un même devoir de transmission.

Sachant que l'heure de la séparation approchait et qu'il nous faudrait attendre une année entière avant de nous retrouver, chacun a ressenti une émotion sincère au moment des adieux. C'est le cœur lourd mais rempli de gratitude pour ces instants partagés que nous nous sommes quittés dans l'après-midi, en nous adressant un vœu commun : celui de nous retrouver tous, en 2027, pour poursuivre ensemble cette indispensable mission de mémoire.

Projet FLÖHA

Comme annoncé lors de notre Assemblée générale, la journaliste allemande, Madame Ulrike BECKER a repris contact avec l'Amicale au mois de mai.

Le projet mémoriel de Flöha en suspens

Depuis plusieurs années, Madame Becker, journaliste allemande très investie dans le travail de mémoire autour du kommando de Flöha, nourrit un projet ambitieux : redonner vie à l'un des derniers vestiges de ce camp annexe du camp de concentration de Flossenbürg. En effet, si le kommando de Flöha a presque entièrement disparu, un bâtiment subsiste encore aujourd'hui. Il s'agit d'un ancien dortoir de Déportés. Une partie de ce bâtiment est désormais occupée par une entreprise locale.

Après plusieurs échanges, Madame Becker avait obtenu l'accord de principe du dirigeant de cette entreprise pour qu'un jour ce bâtiment puisse être réhabilité et devenir un véritable lieu de mémoire. Son ambition était d'en faire un espace ouvert au public, consacré à la transmission de l'histoire de la Déportation, pouvant accueillir des expositions, des conférences, des rencontres pédagogiques, voire des représentations artistiques ou théâtrales autour de cette mémoire.

L'engagement de notre Amicale

Lorsque Madame Becker a sollicité notre Amicale afin d'obtenir notre soutien moral, nous avons immédiatement été sensibles à la qualité et à l'ambition de son projet.

Très rapidement, nous lui avons proposé d'aller au-delà d'un simple soutien de principe en devenant un véritable partenaire mémoriel.

Notre idée était simple : si ce bâtiment retrouvait sa vocation mémorielle, il pourrait également accueillir une plaque commémorative rappelant le parcours des Déportés Tatoués passés par le kommando de Flöha.

Cette proposition a été accueillie avec beaucoup d'intérêt.

Elle présentait un double intérêt :

- apporter au projet de Madame Becker le soutien d'une association française directement concernée par l'histoire de ce kommando
- permettre à notre Amicale de faire reconnaître officiellement le passage des Déportés Tatoués dans ce lieu de souffrance et de travail forcé.

Nous pensions ainsi construire ensemble un projet franco-allemand exemplaire au service de la mémoire.

Un projet aujourd'hui fragilisé

Malheureusement, plusieurs difficultés sont venues compromettre cette perspective.

Madame Becker n'a pas obtenu la bourse qu'elle sollicitait pour financer son travail et accompagner le lancement du projet.

Par ailleurs, la réhabilitation d'un bâtiment ancien représente un investissement important dont le coût risque de dépasser les moyens actuellement disponibles.

Dans le contexte politique actuel en Saxe, où les projets mémoriels ne figurent pas toujours parmi les priorités des collectivités locales, il devient encore plus difficile de mobiliser les financements et les soutiens institutionnels nécessaires.

Dans ces conditions, le projet de réhabilitation pourrait ne jamais voir le jour.

Or, si ce projet venait à être abandonné, notre propre initiative disparaîtrait avec lui puisque la pose de notre plaque était directement liée à la renaissance de ce bâtiment.

La mémoire ne peut dépendre des seules contraintes financières.

Si le projet de réhabilitation imaginé par Madame Becker représente une ambition remarquable, il ne doit pas constituer l'unique possibilité de rendre hommage aux Déportés passés par le kommando de Flöha. Une plaque commémorative, installée sur le dernier bâtiment encore existant ou à proximité immédiate, permettrait déjà de transmettre aux générations futures l'histoire de ces hommes qui y ont souffert et travaillé sous la contrainte. Pour notre Amicale, il s'agit désormais de réfléchir aux moyens les plus réalistes d'atteindre cet objectif, sans renoncer à l'esprit du projet initial.

Anniversaire des 80 ans de la mort de François de Guillebon, tatoué 185398

Fêter un grand-père plus que célébrer un héros de la guerre, c'était le sens de la réunion familiale qui s'est tenue à Salperwick les 4 et 5 octobre dernier autour de la mémoire de François de Guillebon.

Frère de Jacques, compagnon de la Libération et camarade de Leclerc, polytechnicien et industriel, il avait intégré dès 1936 les services spéciaux de l'armée française. Arrêté en décembre 1943, il sera emmené vers la prison de Loos, puis au camp de Compiègne. De là, il montera dans le fameux convoi des déportés tatoués, direction Auschwitz d'abord, puis Buchenwald et Sachsenhausen où il périra sous les bombes alliées le 10 avril 1945. En 2025, le monde célèbre les 80 ans de la libération des camps, la fin de la guerre. Et nous, sa mort. Comme une rupture. Comme si tout s'arrêtait le 10 avril 1945.

Nombreuses ont été les occasions officielles de célébrer son parcours, que ce soit par la pose d'une plaque au camp de Sachsenhausen, l'inauguration d'une stèle en mémoire des deux frères à Amiens où l'attribution, par la commune, du nom rue François de Guillebon à l'ancienne rue à Salperwick.

Pour lui rendre sa place de grand-père volée par le poids de l'Histoire, nous nous sommes donc retrouvés le jour de la Saint François et de la Fête des Grands-Pères, pour un moment en famille, entre ses enfants vivants (Geneviève, Marc, Anne) petits-enfants, arrière-petits-enfants et arrière-arrière-petits-enfants. Une centaine de présents sur 130 descendants vivants ou défunts. Comme un pied de nez à la barbarie...

François de Guillebon
Petit-fils de François de Guillebon, 185398



▲ Photo intergénérationnelle devant le perron



▲ Messe dans l'église Notre-Dame de Bonne-fin à Salperwick.

Quelques brèves informations :



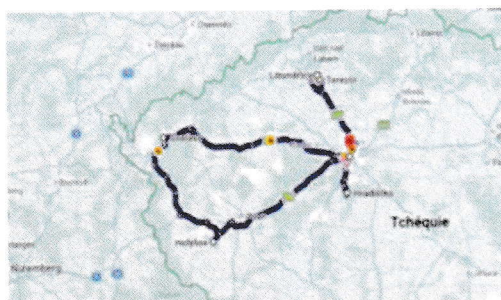
Voyage de mémoire en république Tchèque du 5 au 8 mai 2027 - 4 jours/3 nuits

Prix estimatif et conditions 2027 sur une base de 40/44 personnes : 1 365 € - Supplément chambre seule + 180 €

Merci de répondre avant le 30 septembre, au plus tard.

La Tchéquie comprend des lieux tristement célèbres et incontournables de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale, des lieux de mémoire que vous visiterez avec un guide spécialisé.

La Première Guerre mondiale verra la défaite, aux côtés de l'Allemagne et de l'Empire ottoman, de l'Empire austro-hongrois qui éclatera en différents États indépendants. De ces décombres naîtra la Tchécoslovaquie qui subira en 1938 la montée du nazisme dans l'Allemagne voisine. En mars 1939, cette région est envahie par les nazis et transformée en un Protectorat de Bohême-Moravie. Cette invasion mettra les Juifs tchèques à portée directe de l'antisémitisme virulent des nazis. La Shoah coûtera la vie à au moins 77 000 Juifs du Protectorat dans la période 1939-1945.



Ce voyage de mémoire au départ de Prague vous mènera à **Terezin** où l'ancienne forteresse autrichienne fût convertie par les nazis en ghetto modèle pour y enfermer les Juifs âgés du Reich, ainsi que les Juifs désignés comme Prominenten. Au moment de la fermeture du ghetto, le 1^{er} mai 1945, environ 140 000 personnes ont été détenues à Terezin, dont 15 000 enfants ; à **Leitmeritz, Litomerice** en tchéquie, où les détenus provenaient pratiquement de tous les pays que l'Allemagne occupait ; à **Svatava (Zwodau)**, le plus grand camp de travaux forcés nazi pour femmes sur le territoire tchèque occupé ; à **Hollysov (Holleischen)**, l'un des plus grands kommandos extérieurs ; à **Hradistko** où plusieurs centaines de déportés de différentes nationalités y ont été enfermés pour y faire des travaux forcés et nombre d'entre eux y ont été assassinés. Et bien sûr Prague, le cœur de l'Europe !

Adresse : Association Flossenbürg : 11 Avenue Georges Lafenestre - Hall 11 - Boite 12 - 75014 Paris
Mail : association.flossenbuerg@gmail.com - **Tél :** secrétariat 07 59 58 39 50

Pour cela, vous devez faire une procuration. Vous n'avez pas de justificatif d'absence à fournir. Attention, le jour du vote, l'électeur chargé de voter à votre place ne peut avoir qu'une seule procuration faite en France.

Vous pouvez faire votre procuration par 4 manières :

- En remplissant le formulaire en ligne (puis en vous déplaçant à la police ou à la gendarmerie)
- En ligne, avec une identité numérique certifiée France Identité
- Avec le formulaire à imprimer (puis aller à la police ou à la gendarmerie ou au tribunal judiciaire)
- Avec le formulaire disponible à la police ou à la gendarmerie ou au tribunal judiciaire

Nous aurons plus de détails à vous donner dans le prochain « Notre Mémoire » du mois de janvier.

Bloquez la date !

Comme nous avons accepté à l'unanimité la proposition d'Henri Ménétrier d'organiser notre prochaine Assemblée Générale en Bourgogne en 2027.

Celle-ci sera organisée les 17 et 18 avril 2027 à Avosnes (hameau de Barain) en Côte d'Or. Comme nous ne connaissons pas encore avec précision la date officielle de l'élection présidentielle, nous avons été obligés, du fait des réservations pour le logement et la restauration de bloquer une date en avril 2027.

Vous aurez dans le Notre Mémoire de janvier, plus d'information sur la manière de procéder au vote par procuration si cette procédure s'avère nécessaire.

Si vous êtes absent le jour du vote, vous pouvez charger un autre électeur de voter à votre place dans votre bureau de vote.

COTISATIONS ET RÈGLEMENTS

COTISATIONS et RÈGLEMENTS.

L'Assemblée générale de 2026 a décidé de maintenir le prix de l'adhésion à 25 euros.

Tous les règlements se font par chèque à l'ordre de l'Amicale des Déportés Tatoués mais afin de vous faciliter vos règlements, vous avez la possibilité de payer par virement directement à notre banque.

Voici le RIB de l'Amicale :
IBAN : FR76 1100 6100 1724 5808 4812 156
Code BIC : AGRIFRPP810

NOTRE MÉMOIRE

Notre Mémoire
Bulletin de l'Amicale des Déportés Tatoués du Convoi du 27 avril 1944
Juillet 2026 - N° 62
Directeur de la publication : Christophe Dham
Adresse : 34, rue Jaillard - 10370 Villenauxe-La-Grande
Tél. : 06 17 73 84 47
www.27avril44.org
Facebook "Résistants Déportés Tatoués"
Dépôt légal : 2 trimestre 2026
Photographies : Amicale des Déportés Tatoués